



Numéro : 13

Juillet 2008



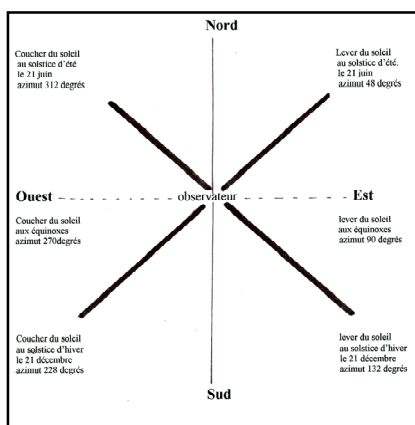
(Photo Jacques SARABEN)

"Les pins" gravure et aquatinte de Mi DESMEDT

LE CHRISME DE SAINT-VINCENT-DE-COSSE : UNE ÉVOCATION SYMBOLIQUE DE LA COURSE DU SOLEIL.

Le chrisme on l'a vu, est un support de symboles. Son sens premier de monogramme du Christ a été progressivement élargi jusqu'à en faire une interface entre le microcosme (notre monde) et le macrocosme (le cosmos siège du divin), par le biais du partage du cercle en étoile à six rayons et "l'axis mundi" matérialisé par la barre verticale.

C'est dans ce contexte que la forme en X de ses branches, se prêtant à l'évocation des levers et couchers de soleil, il a reçu un rôle de représentation solsticiale⁽¹⁾.



Le schéma ci-dessus permet d'en saisir l'articulation (il fait référence à un observateur placé à Paris, c'est-à-dire à la latitude de 48 degrés nord).

L'explication qui précède a pour objet de donner une assise à l'interprétation qui peut être faite du chrisme de St-Vincent-de-Cosse, où l'on voit l'alpha inscrit du côté droit du cercle et l'oméga du côté gauche (voir le **Chalelh** N° 12).

SOMMAIRE

RUBRIQUE MÉMOIRE

Le chrisme de Saint-Vincent-de-Cosse par J-P VERDON (*Pages 2 et 3*).

Épis ou poterie de faitage par Michel Robin (*pages 3,4 5,et 6*).

Une demeure de caractère : La Pèchère par Gérard MARTY (*Pages 16, 17, 18 et 19*).

RUBRIQUE PASSION

Souvenirs de bals par Norbert MARTY (*Pages 7, 8, 9 et 10*).

Artiste en Périgord : Mi DESMEDT, peintre et graveur par Gérard MARTY (*Pages 13,14 et 15*).

RUBRIQUE OCCITAN

Del temps que lo bestium parlavan par Gérard MARTY (*Pajas 10, 11 et 12*).

Au temps où les bêtes parlaient par Gérard MARTY (*Pages 10, 11 et 12*).

Taulièr dels Autors Occitans a Daglan (*Paja 12*).

Présentation de livres occitans à Daglan avec leurs auteurs (*Page 12*).

RUBRIQUE ACTUALITÉS

Sur votre agenda (*page 20*).

Cette disposition marque une inversion par rapport à l'ordonnance habituelle, où l'alpha occupe la partie gauche et l'oméga la droite, selon le sens habituel d'une écriture linéaire.

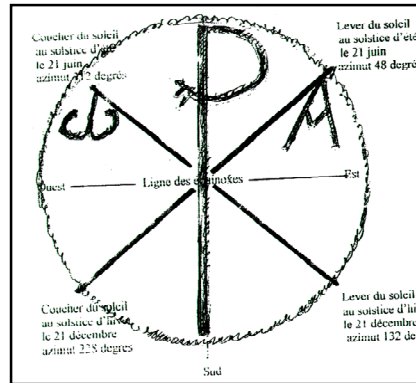
Si l'on se réfère au schéma précédent, on voit que la partie droite du cadran correspond à l'Est et la gauche à l'Ouest.

À partir de ce constat, il est permis de penser qu'il s'agit ici d'un chrisme solsticial, l'alpha et l'oméga étant inscrits dans le sens de la course solaire, soit l'alpha au levant et l'oméga au couchant, pour marquer les notions de commencement et de fin.

Au crédit du sens ainsi donné, on peut apporter un argument non négligeable en observant qu'à St-Vincent-de-Cosse les branches de la croix ne sont pas perpendiculaires l'une à l'autre.

Elles forment un angle de 102 degrés, ce qui pourrait correspondre à une sorte de "carte solsticiale" du lieu. Bien évidemment, il nous manque pour vérifier cette hypothèse de connaître la provenance géographique exacte de ce document. Certes, il est à peu près certain qu'il s'agisse d'un remploi, correspondant semble-t-il à l'ornementation d'une paroi de sarcophage datant du haut Moyen Âge⁽²⁾. Là s'arrêtent nos possibilités d'investigation et cette image sculptée garde sa part de mystère, continuant de la sorte à nourrir notre imaginaire.

Ci-contre, le schéma du chrisme de St-Vincent-de-Cosse replacé dans le contexte solsticial tel que nous venons de le définir.



Notes

⁽¹⁾ On peut lire sur ce sujet : Dom S. Sterckx in « le monde des symboles » ed. Zodiaque, p. 115 / 116.

⁽²⁾ P. Pommarède in « le Périgord des églises et des chapelles oubliées » tome II p. 114.

Jean-Pierre VERDON

Groupe archéologique de Monpazier

ÉPIS OU POTERIES DE FAÎTAGE.

Ils agrémentaient les toitures de bon nombre de châteaux, maisons anciennes, étables, pigeonniers et puits.

Leurs formes variaient des plus simples épis en quille, en boule, aux plus élaborées : représentations animales ou humaines.

Ils se fixaient à l'aide de mortier de chaux sur un poinçon en bois dépassant parfois de la charpente.

Le matériau le plus fréquemment utilisé semble être la terre cuite, souvent vernissée ou émaillée, mais aussi la pierre et certains métaux, notamment le zinc - et les épis peuvent alors atteindre une belle hauteur - et quelquefois le plomb.

Ils firent leur apparition dès le haut Moyen Âge et subsistèrent jusqu'au XIX^e siècle.

Mais quelle pouvait être l'utilité des épis de faitage ?

D'abord, ils ont un rôle technique d'étanchéité au point de jonction des rampants ou d'assise de la charpente pour ce qui concerne les épis en pierre.

Ils apportaient un aspect ornemental à la construction ou étaient un signe d'affirmation de richesse et de puissance⁽¹⁾.

Ajoutons un rôle magique de protection. Certaines maisons avaient même des bouteilles d'eau bénite sur les pignons ! En Périgord, le centre de fabrication de poterie de Beauron-Douzillac fut, du XVII^e au XIX^e siècle, l'un des principaux producteurs d'épis de faitage.

Il existe encore en Périgord et notamment à Alles, de beaux épis de faitage.

⁽¹⁾ Jusqu'à la révolution, seules les nobles demeures pouvaient être surmontées d'épis et de girouettes ouvragées ; il y avait là un signe distinctif de classe sociale. Certains ont été brisés à la Révolution, puis ensuite par des chasseurs qui les visaient pour se porter chance.

Référence : Périgord magazine, juin 1980, J.C Carrère - juin 1991.

Michel ROBIN

Secrétaire de l'Association "Jeunesse Alloise".

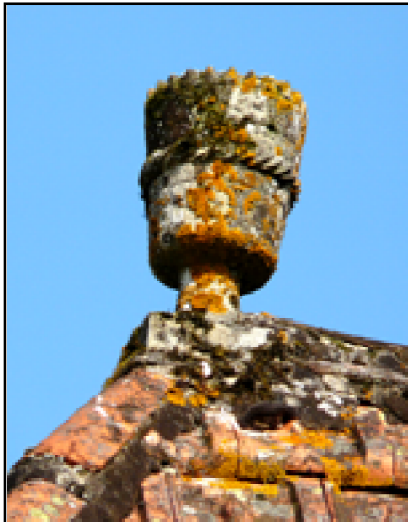
LES ÉPIS DE FAÎTAGE À ALLES



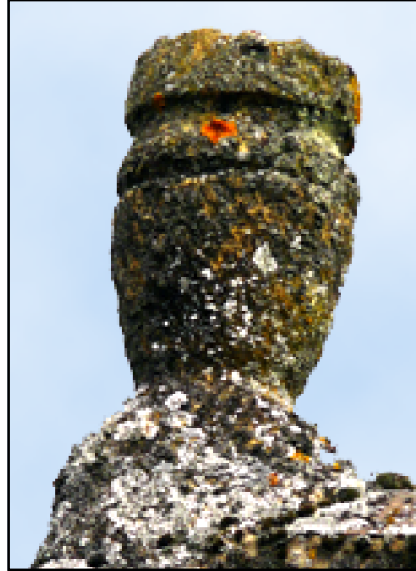
*Épi en pierre sur le pigeonnier de
Alles*



*Épis et girouette sur le clocher de
l'église de Alles*



Au Bourg de Alles.



Les épis de faitage du village de Combe



Épis à Lasfont,



aux Gipoux,



à Montagné.

La commune d'Alles est bien pourvue en épis de faitage. Le village de Combe en est particulièrement riche. Dans le prochain numéro nous présenterons ceux de Petit Bout, du Gers, Sors et des Salveyries. Nous invitons les lecteurs à les reconnaître sur les toitures et à nous faire signaler ceux qui auraient été oubliés.

(Photos Josette MARTY)



SOUVENIRS DE BALS.

Norbert MARTY, horticulteur en retraite a, dans sa jeunesse, animé les bals des environs. Il a vécu les bals clandestins pendant la dernière guerre. Dès la fin des hostilités, il a créé un orchestre pour faire face à l'explosion des bals qui accompagnaient obligatoirement les fêtes votives et drainaient toute une jeunesse avide d'amusements. Norbert a bien voulu confier au "**Chalelh**" quelques souvenirs de cette époque.



Dessin Jacques SARABEN

Norbert MARTY

Premier bal.

Clarinetiste de formation, j'apprenais depuis quelques jours à jouer de l'accordéon.

C'est mon père qui, jouant lui-même du saxophone, m'avait incité de changer d'instrument. Il souhaitait disposer d'un joueur d'accordéon car il envisageait sérieusement de créer son propre orchestre.

Il était allé chez Neyrat, vendeur d'instruments de musique à Périgueux, et avait ramené un Maugein : 3 petits rangs à droite, 24 barres à main gauche, pas de registre, mais il jouait juste et avait de la voix. Il coûtait 3500 francs de l'époque.

Mon père avait également acheté une méthode pour apprendre à jouer. Il avait déposé tout cela devant moi et m'avait dit :

– Maintenant, au travail, débrouille-toi, moi j'ai fait ma part !

À partir de ce jour-là, tous les soirs, quand on avait fini de travailler dehors, je tâchais de m'y retrouver parmi tous ces boutons. Je pris goût à cet instrument qui me parut plus facile que la clarinette.

Petit à petit je commençais à jouer des airs connus.

Ce soir-là de novembre 1944, je m'entraînais dans ma chambre quand ma mère m'appela :

– Viens, il y a là des copains qui te demandent !

Bonsoir, salut, l'entrée en matière fut rapide et directe :

– Tu joues de l'accordéon ?

Pressentant où ils voulaient en venir, j'essayais de les dissuader, leur expliquant que je débutais à peine, que...

Je compris rapidement que je perdais mon temps.

– Bon, dépêche-toi, il y a bal à Pète-Tranquille, chez la mère Juju. Mais c'est un ancien qui joue avec un diatonique et il ne passe que des bourrées et des quadrilles. Or on nous a dit que toi, tu joues des valses, des marches, des tangos...

C'était beaucoup dire.

En réalité, je connaissais à peu près la "Valse brune", une marche : "Oh, Toulouse", une java : "La plus bath des javas" et un tango : "Au beau pays des fleurs". Et bien entendu une bourrée : "Enquera n'es pas jor"⁽¹⁾.

⁽¹⁾Il n'est pas encore jour



L'accordéon Maugein

Mais que m'arrivait-il ? Je n'avais que 16 ans, je n'avais jamais joué de l'accordéon en public. Comment oserais-je ?

Je n'eus pas le temps de réfléchir plus longuement, les copains avaient déjà placé l'accordéon dans un sac et m'entraînaient vers un destin nouveau !

L'endroit où nous allions s'appelle aujourd'hui "Les Noisetiers", une route y grimpe et deux belles maisons y ont été construites.

En 1944, on l'appelait comme j'ai dit "Pète-Tranquille" car c'était retiré à l'écart de la ville. Pour y accéder, il n'y avait qu'un sentier taillé par les sabots à même le rocher. On pouvait y monter à vélo à condition de le porter !

Quand nous arrivâmes, nous n'étions pas attendus.

Dans la maison, il n'y avait qu'une grande pièce : les jeunes survoltés avaient, sous l'œil amusé de la petite mémé Juju, porté tous les meubles dans le pré !

Lits, armoires, tout y avait passé mais tout serait remis en place avant de se quitter.

Mémé Juju qui était originaire de Castillon, s'était débrouillée pour ramener un "barricot" de vin rouge qu'elle vendait au verre.

Sur une table qui servait d'estrade, un vieux musicien jouait d'un instrument encore plus vieux. De son accordéon diatonique sortaient des bourrées, des ritournelles du folklore ou des quadrilles.

Mon accordéon chromatique déclencha l'enthousiasme des danseurs qui me hissèrent sur la table comme Clovis sur son bouclier, déjà vedette avant d'avoir commencé.

Je me sentais gêné vis à vis de l'ancien mais peut-être était-il heureux aussi que quelqu'un prenne la relève.

J'attaquai par la seule valse que je connaissais : "La valse brune". La sonorité du chromatique déclencha l'euphorie générale parmi les danseurs qui étaient venus nombreux. Le sentier de chèvres qui menait ici n'avait découragé personne.

En plus des personnes que je connaissais, il y avait des marins en costume et pompon rouge, des militaires en treillis américains ou canadiens, pour tout dire une faune aussi hétéroclite que cosmopolite et qu'on ne voyait jamais la journée.

Mon répertoire étant très limité, après la valse, c'étaient "O Toulouse", puis la java, le tango et je recommençais la série !

Mais il y avait aussi "L'internationale" et "Le chant du départ" qui étaient très prisés en ce temps-là. Quand je les jouais, toute la salle chantait à tue-tête. Quelle ambiance !

Je pouvais encore ajouter à mon répertoire "La Madelon" et "On n'a pas tous les jours vingt ans".

Puis un marin enleva son béret à pompon rouge et se mit à faire la quête pour le musicien.

Il récolta 350 francs, je n'en revenais pas !

Je fis un rapide calcul : 10 bals comme celui-là et l'accordéon était payé. Mon père avait vu juste, l'affaire pouvait être bonne !

On appelait "La Chaloupe", le marin qui avait fait la quête. C'était le petit-fils du cordonnier de la rue du Roc.

Ce cordonnier, connu de tous les Buguois, ressemblait au "Popeye" des dessins animés comme un frère jumeau. Il était aussi crieur public et tambour de ville.

"La Chaloupe" était le plus brave des gars, toujours prêt à donner sa chemise. Il avait vécu la plus grande partie de son enfance à Marseille et en avait gardé un goût prononcé pour la galéjade au point qu'à côté de lui, les histoires de Marius et Olive auraient passé pour d'aimables facéties.

Chaque fois qu'il venait en vacances au Bugue, ce grand gaillard portait un costume de marin qui convenait bien à son physique impressionnant. Là, appuyé négligemment au parapet du pont sur la Vézère, il nous contait avec force détails ses dernières aventures.

Il avait essayé je ne sais combien de naufrages. Son bateau, tantôt bombardé, tantôt torpillé, notre marin se retrouvait dans des situations difficiles dont il se sortait toujours grâce à une chaloupe providentielle. Quand tout semblait perdu, la chaloupe lui permettait, non seulement de sauver sa peau, mais aussi celle de ses compagnons de naufrage.

– Heureusement qu'il y avait cette chaloupe, ajoutait-il pour conclure, sinon je serais pas là pour vous le raconter !

Il disait cela avec tant d'aplomb et de sérieux qu'il aurait fallu beaucoup de mauvaise volonté pour ne pas y croire !

Cette chaloupe qui lui avait tant de fois sauvé la vie, lui avait valu le surnom de "La Chaloupe".



Norbert à l'accordéon

Pour en revenir à ce premier bal, "La Chaloupe" m'avait ramassé 350 francs.

Le lendemain, je racontais l'aventure à mon père. Il ne réfléchit pas longtemps pour me dire :

– La prochaine fois, je viendrai avec toi, mais il nous faudra aussi une batterie et un batteur.

La batterie, mon père la trouva chez un ancien accordéoniste à Rouffignac qui voulut bien lui prêter sa grosse caisse : tout ce qui lui restait de sa batterie d'avant-guerre.

Je partis donc à bicyclette pour chercher l'instrument. Il faut préciser que Rouffignac est situé à 20 km environ du Bugue et que les routes, si elles sont pittoresques, sont bien pourvues en montées et descentes.

On me ficela la grosse caisse sur le dos, je pris immédiatement le chemin de retour et arrivai triomphant au Bugue.

Nous trouvâmes au grenier un tambourin basque entouré de grelots et

Abel, le tambour de l'harmonie municipale, nous prêta une paire de baguettes.

Restait à trouver un batteur.

Il y avait, à l'entreprise pour s'occuper de l'horticulture, un jeune employé d'environ dix-huit ans qui s'appelait Yvan.

Comme il portait régulièrement une casquette d'employé du gaz récupérée je ne sais où, on le surnommait "Le Gazier".

"Le Gazier"était toujours en train de siffler. Comme il y mettait du rythme et de la nuance, l'idée me vint d'en faire notre batteur.

Lorsque je lui parlai de mon projet, il fut d'abord surpris, mais il accepta immédiatement de s'entraîner le soir après le travail. Nous fabriquâmes un trépied pour supporter le tambourin qui fit office de caisse claire et, aussitôt, l'entraînement commença. Yvan était doué et au bout de 5 à 6 séances nous nous sentîmes prêts pour notre premier bal avec orchestre.

Notre excitation venait d'une proposition qui nous avait été faite d'animer un bal, qui serait encore clandestin, mais qui aurait une autre ampleur que celui organisé par la mémé Juju.

Nous avions à notre disposition un des immenses entrepôts du domaine de la Vitrolle. L'emplacement permettait de rassembler des danseurs du Bugue, Limeuil, Saint-Chamassy, Alles et même du Buisson.

Au jour fixé, nous nous retrouvâmes, Yvan à la batterie, mon père au saxophone et moi à l'accordéon. Ce fut un succès, il vint plus de 300 personnes et comme la première fois, nous fîmes la quête parmi les danseurs. La recette fut affectée à la confection de colis destinés aux prisonniers de guerre.

Norbert MARTY

À suivre.

DEL TEMPS QUE LO BESTIUM PARLAVAN.

Me cal te dire que quand èri coma tu, un drollet, ma 'reir-granda-mair me disiá dels contes o me contava de las fabletas del bon de La Font.

Una que plasiá a tota nostra familha que travailhava la terra, èra aquela del lauraire et de sos drolles. Travalhar, prendre de la pena, sabían çò que quò voliá dire.

Qui sap dumpei quand de temps nostres aujòls an virat et revirat las terras de las Salverias ? Brandir la tranuga sus las talveras al solelh, sarclar los pès de tabac, rasclar las ravas blancas de brada, dalhar la bruja dins los bòscs : deus travalhs que l'an fasiá tota una vita.

AU TEMPS OÙ LES BÊTES PARLAIENT.

Quand j'étais comme toi un petit garçon, mon arrière-grand-mère me disait des contes ou me récitait les fables du bon La Fontaine.

Celle qui plaisait à toute la famille qui travaillait la terre, était celle du laboureur et ses enfants. Travailler, prendre de la peine, ils savaient ce que cela voulait dire.

Qui sait depuis combien de temps nos aïeux ont tourné et retourné la terre des Salveyries ? Secouer le chiendent au bord des champs sous le soleil, sarcler le tabac, racler les raves toutes blanches de gel, faucher la bruyère dans les bois : des travaux que l'on faisait pendant toute une vie.

N'avián trovat pas cap de lovis d'aur, mas cadun aviá portat una outra peçòta al pairenal.

Una fabla que veniá tanben mai d'un còp, era aquela del lop e de l'anhel. Io que aviá tan de pietat per lo p a u b r e anelhon.

E la reir-mair Julia, quand me la contava, sabiá de qué parlava : lo lop l'aviá vist !

Per bien dire, l'aviá nonmas auvit. Mas l'aviá auvit dos còps !

Qu'era un ivèrn que gelava a pèira fendre dumpei tres setmanas. Lo mond e las bèstias demoravan dedins : l'an podiá far pas res defora.

Un ser, per la velhada, entendèt dos o tres butidas contra la porta d'intrada. Lo chen labrit que cojjava al palhier; japet a la porta coma si se plàngiá. Penserian a qualque rainard que veniá veire si totas las polas eran bien dintradas dins lo polalhier.

Mas lendoman matin, pus de chen labrit !

Trobéren al bòrd de l'aigua, dins lo prat qu'apelavian "Lo Cròs de la Miota", la testa e qualques ossas del paubre chen labrit. Qu'era lo lop que l'aviá minjat !



Illustration Jacques SARABEN

Lo Lop e l'anhel Le loup et l'agneau

Ils n'avaient trouvé aucun louis d'or, mais chacun avait apporté à l'héritage une parcelle nouvelle.

Une autre fable qui revenait souvent était celle du loup et de l'agneau. J'avais tant de chagrin pour l'innocent agnelet !

Et, mon arrière-grand-mère Julie, quand elle me la contait, savait de quoi elle parlait : le loup, elle l'avait vu !

Pour bien dire, elle l'avait

seulement entendu. Mais elle l'avait entendu par deux fois.

C'était lors d'un hiver où il avait gelé pendant trois semaines. Bêtes et gens restaient à l'intérieur car on ne pouvait rien faire dehors.

Un soir, à la veillée, elle entendit deux ou trois secousses contre la porte d'entrée. Le chien qui couchait dans le pailler, aboya plaintivement à la porte. On pensa à quelque renard qui venait voir si toutes les poules étaient bien rentrées dans leur poulailler.

Mais le lendemain matin plus de chien !

On trouva, au bord de l'eau, dans un pré que l'on appelait, le "Trou de Miette", la tête et quelques os du pauvre chien : le loup l'avait mangé !

E ma reir-granda me disia :
– Mon Nenet, te cal pas anar tot sol a l'aigua, benleu que lo lop i es enquera.

Tres o quatre annadas pus tard quò tornet far. Mas dubiren la pòrta e lo paubre chen dintret se cunhar al canton. Pel mitan de la bassa-cort, dos els lusisián dins la nueit !

Quand lo lop veguet lo mond que surtián, se n'anet sens far de bruch.

Tot aquò per te dire, mon petit drolle, que lo lop n'era pas aimat autres còps !

E pertant lo lop n'es pas una tan meschanta bèstia coma vas lo veire⁽¹⁾.

Un còp, un anhelon avia quitat son tropeu e s'era perdut dins la garrissada. Trobèt lo lop.

Lo lop s'apropchèt e diguèt à l'anhel :

– Si me dise tres causas vertadieras, te minjarai pas !

– D'abord podí te dire que si aviá sagut te trobar aquí, n'auriá pas pres aquel camin.

– As rajon quò es una prumiera causa.

– Quand dirai al mond que ai vist lo lop e que m'a pas minjat, lo mond jo creirà pas, ço ditz l'anhel.

– Quò es vertat, diguèt lo lop.

– Cal que siás bien sadol per far deus discors au luec de me minjar còp sec.

– Quò es la tresieme veritat. Se plan rusat, se sauvat per aqueste còp, torna te n'al prèp de ta maire e la quita pus.

⁽¹⁾ Segon un conte del desert.

(A segre)

Et mémé Julie me disait :

– Mon enfant, ne va jamais tout seul au bord de l'eau, peut-être que le loup y est encore.

Trois ou quatre ans plus tard, cela recommença. Mais on ouvrit la porte et le chien vint se réfugier au coin du feu. Deux yeux brillaient dans la nuit au milieu de la cour !

Quand le loup vit les gens sortir, il disparut sans bruit.

Cela pour te dire mon garçon qu'autrefois, le loup n'était pas aimé !

Et pourtant, le loup n'est pas un si méchant animal comme tu vas le voir⁽¹⁾.

Il était une fois, un agneau qui avait quitté son troupeau et s'était perdu dans le bois.

Il rencontra le loup.

Le loup s'approcha et dit à l'agneau :

– Si tu me dis trois vérités, je ne te mangerai pas.

– D'abord, je peux te dire que si j'avais su que je te rencontrerais, je n'aurais pas pris ce chemin.

– Tu as raison, j'accepte.

– Quand je raconterai que j'ai vu le loup et qu'il ne m'a pas mangé, les gens ne me croiront pas, reprit l'agneau.

– Ceci est vrai, dit le loup.

– Il faut que tu sois bien repu, pour discourir au lieu de me manger tout de suite, fit l'agneau.

– Ceci est la troisième vérité, dit le loup. Tu es très malin. Retourne auprès de ta mère et ne la quitte plus.

⁽¹⁾ D'après un conte touareg.

À suivre

Gérard MARTY

L'Associacion : **Las Bonas Lengas** nos fai dire :

Lo dimenge 5 d'octòbre de 2008 de 10 a 18 oras, se debanarà a **DAGLAN** (a 20 quilomètres al miègjorn de Sarlat) una manifestacion titolada :

Taulièr dels Autors Occitans , TAUTÒC en abreujat.

Una quinzena d'autors de libres e disques i seràn presents que lo public pòirà los encontrar; i aurà tanben las Edicions IDECO d'a Puèglaurenç, dins Tarn.

Nòstra associacion compta sus tots los amoroses de la lenga, de las cançons, de la musica e de la cultura occitana per i venir e i convidar lo mai de mond possible.

ARTISTE EN PÉRIGORD.

Mi DESMEDT, peintre et graveur.

Mi Desmedt est installée à Meyrals au village de Carmensac depuis 1988. Elle a choisi cet endroit pour son calme et sa tranquillité. Il faut dire que Carmensac, bâti sur la pente et au creux d'un vallon retiré des grandes voies de circulation, a conservé son caractère de village du Périgord Noir.

L'atelier de l'artiste est construit en bordure du bois de châtaigniers qui ceinture le village. Il s'ouvre sur un horizon agreste de forêt aux couleurs changeantes, de prés et de champs dont les fleurs et les insectes apportent des notes vives et variées sur des étendues de verts ou de terre de Sienne.

Mi Desmedt a étudié le dessin, la peinture et la gravure en Belgique. Très tôt, elle s'est plus particulièrement intéressée aux techniques de gravure. Ces techniques l'obligent à travailler le dessin avec une grande précision.

La découverte de l'œuvre au sortir de la presse est un moment d'intense émotion qui révèle la maîtrise dans la bonne appréciation des paramètres aux différentes étapes de création. Elle pratique la gravure manuelle au burin ou à la pointe sèche ainsi que la gravure chimique (ou eau-forte) dans laquelle le métal est attaqué par des acides dilués.

Mi Desmedt va chercher ses sujets dans la nature : les champs, les bois, les chemins, le bord des eaux sont les motifs inépuisables de ses œuvres. Cette passion du paysage la conduit sur le motif. Le chevalet planté devant un champ de coquelicots, c'est à l'aquarelle qu'elle élabore un tableau qui servira de base pour son travail en atelier.

En atelier, Mi Desmedt peut créer une huile qui gardera la fraîcheur et la légèreté de l'aquarelle originale, mais dans la plupart des cas, elle succombera à sa passion pour la gravure pour décliner son dessin en de multiples variations.



Bord de Dordogne (gravure)



"L'arbre mystérieux" par Mi Desmedt (gravure)

Elle place alors son dessin devant un miroir et en entame la reproduction à l'envers sur une plaque métallique qu'elle attaque au burin ou à la pointe sèche pour enlever les copeaux de métal. Elle peut également travailler sur une plaque préalablement enduite de vernis résistant à l'acide. Le dessin se fait alors par enlèvement du vernis. Plongée dans un bain d'acide, la plaque fera apparaître le dessin en creux dont la profondeur dépend du temps d'immersion.

Vient ensuite la phase d'encre des plaques. Les creux conservent l'encre et l'on peut tirer plusieurs épreuves par passages sous la presse à taille douce. Chaque épreuve reçoit une double numérotation : le numéro de passage et le nombre total de tirages. Généralement, Mi Desmedt limite ses tirages à 30 épreuves et ainsi on peut avoir une gravure portant les chiffres 10/30 qui signifient qu'il s'agit de la 10^e épreuve sur un total de 30. Quelques gravures portent la mention E.A pour désigner les "épreuves d'artiste".

L'artiste travaille soit en monochrome soit avec plusieurs couleurs posées sur une même plaque. Mais elle a développé un procédé original de gravures polychromes à partir d'une seule plaque. À chaque couleur d'encre correspond un état de l'épreuve qui passe autant de fois sous la presse qu'il y a de couleurs différentes. Elle obtient ainsi des œuvres qui font oublier la technique.

L'atelier de Mi Desmedt est aussi une salle d'exposition particulièrement bien éclairée. Les résultats de ses travaux y sont exposés sur deux niveaux.

Les paysages qu'elle dessine expriment avec une grande sensibilité le calme et la tranquillité qu'elle est venue chercher à Carmensac.



Champ de coquelicots (gravure)

La nature, troublée par aucun personnage, est là, sauvage mais accueillante, dans un lacis harmonieux de lignes. Tout l'art de Mi Desmedt est de nous faire redécouvrir cette nature que nous côtoyons tous les jours avec trop souvent un brin d'indifférence.

L'atelier-exposition de Mi Desmedt est ouvert tous les après-midi.

Tél : 05 53 29 35 26

Courriel : mi.desmedt@orange.fr

Site : mi-desmedt.com

Gérard MARTY

(Photos Jacques SARABEN)



UNE DEMEURE DE CARACTÈRE : LA PÉCHÈRE.

Sur la route de Limeuil au Bugue et avant d'entamer une descente ombragée, on passe devant une porte monumentale, avec battants en fer forgé portant des écus héraldiques. Cette entrée laisse apercevoir une longue allée bordée de charmilles au fond de laquelle on devine une demeure avec toits en ardoises et échauguettes. Pour l'adolescent que j'étais, lorsque je passais là en allant au cours complémentaire, l'ensemble paraissait assez romantique pour y placer la demeure où le Grand Meaulnes avait fait une mystérieuse rencontre au cours d'une escapade nocturne non moins mystérieuse.

Les années ont passé et le propriétaire actuel a bien voulu dévoiler ses archives au "Chalelh" et dissiper une partie du mystère.

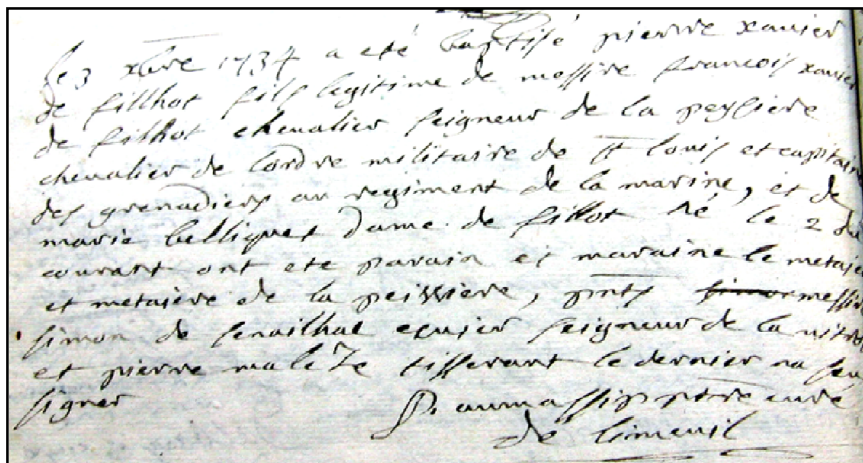
Premiers noms.

Aucune mention du site de La Péchère n'a été trouvée dans l'histoire de Limeuil de Monginet.

Les registres de Limeuil aux Archives Départementales de la Dordogne mentionnent le baptême de Pierre Xavier de Fillhot. Pierre Xavier est né le 2 décembre 1734 à la "Peycière". Il est le fils légitime de messire François Xavier de Filhot, seigneur de la "Peycière", chevalier de l'ordre militaire de St Louis et capitaine des grenadiers au régiment de la Marine, et de Marie Belliquet, dame de Filhot. L'acte de baptême indique que le parrain et la marraine du baptisé sont le métayer et la métayère de la "Peissière" sans que les noms soient mentionnés.

Il est à noter la présence de Simon de Senailhac, seigneur de la Vitrolle et Pierre Malette, tisserand. L'acte de baptême a été rédigé par le curé de Limeuil dont le nom n'est pas identifiable. L'orthographe des noms de personnes et de lieux ne semble pas fixée définitivement.

Et voilà que 8 ans plus tard, en 1742, noble François Xavier de Fillot est enterré en l'église de Saint Martin. L'acte de décès est très précis en ce qui concerne les titres: Noble François Xavier de Fillot, écuyer, seigneur du noble repaire de la "Peissière", commandant d'un bataillon de la marine et pensionnaire du Roi.



Acte de baptême de Pierre Xavier de Fillhot, né à la Péchère

À l'origine le terme d'écuyer s'appliquait au gentilhomme qui accompagnait un chevalier et portait son écu. Au XVII^e siècle le terme caractérise le rang d'un noble non titré.

L'appellation "noble repaire" ou "repaire noble" est très fréquente en Périgord. Les propriétaires actuels de nombreux manoirs ou constructions anciennes s'attachent à conserver ce titre pour en attester l'ancienneté. Il semble que ce titre ait été attribué à partir du XI^e ou XII^e siècle. Le Château de Reignac, par exemple, au bord de la Vézère sur la commune de Tursac, se targue d'être "noble repaire" depuis 700 ans.

Le "Dictionnaire d'Histoire et de Géographie agraires" de Paul Fènelon définit un repaire comme une "habitation, parfois fortifiée où vivait avec sa famille un petit noble campagnard".

Sur une autre source, on précise l'origine médiévale du terme ce qui confirme les indications recueillies sur les demeures périgourdines.

Grâce à cet acte de décès de 1748, on peut estimer que La Péchère fut le siège d'une habitation au moins depuis le Moyen Âge.

Avec l'instauration de la République, les registres d'état civil sont tenus par la mairie et leur examen recèle quelques curiosités.

En effet à Limeuil, le 19 nivôse de l'an IV de la République (20 janvier 1796), est enregistré le décès d'un certain François Filliot⁽¹⁾, âgé de 66 ans et exerçant la profession de cultivateur à La Péchère.

S'agit-il de Pierre Xavier de Fillhot baptisé en 1734 ?

⁽¹⁾ L'orthographe des noms de personnes et de lieux est celle inscrite sur les documents consultés.

L'acte de décès précisant qu'il est le fils de Xavier Fillot (au lieu de François Xavier de Fillhot) et de Marie Berliquet (au lieu de Belliquet), il reste peu de place au doute.

Les déclarants sont Gison Faure laboureur demeurant à La Péchère et Jean Queyna exerçant la profession de cultivateur à Queynat qui est un château situé à un kilomètre de La Péchère.

L'officier public précise : "me suis transporté à la Péchère où est le dit décédé et je m'y suis assuré de son décès". Saluons sa conscience professionnelle sachant que la Péchère est à 5 kilomètres de la ville de Limeuil.

Après cette date, il n'a pas été possible de trouver dans les registres des actes relatifs à la famille Fillot. Par contre on a noté un lignage prolongé sous le patronyme Faure, celui qui a déclaré le décès de Fillot.

Les Faure sont tous qualifiés de "laboureur à La Péchère". Or le terme laboureur, s'appliquait à cette époque, au possesseur d'une exploitation agricole importante et donc d'un rang social élevé.

D'autres noms de laboureurs sont mentionnés à La Péchère : Dumas, Fournier. Un des actes mentionne la maison d'un métayer de La Péchère.

Une série de ventes.

Le 2 février 1825, M^e Pierre Deguilhen, notaire au Bugue dresse un acte de vente du bien de La Péchère situé sur les communes de Limeuil et du Bugue.

Le vendeur en est Jean-Louis Géraud Sepière, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, propriétaire à Beynac et agissant au nom de son épouse Justine-Françoise Antignac et de dame Geneviève-Henriette Darticle, veuve Filhot pour laquelle il se porte fort.

Dame Antignac, épouse Sepière, est propriétaire des biens en tant qu'héritière de son père Jean Antignac. Elle précise dans la procuration faite à son mari que son père avait été adjudicataire de la succession Dutard. Dame Filhot, dont Géraud Sepière se porte garant n'est pas mentionnée comme propriétaire. Il n'a pas non plus été possible de savoir si elle était la veuve de François Filliot décédé en 1796 ou de quelque autre parenté.

L'acheteur en est le sieur Mezic-Cordil, propriétaire sans profession, demeurant à La Péchère. On peut noter que l'acheteur n'a pu signer l'acte de vente "pour ne savoir" selon la formule consacrée.

Le bien comprend une maison de maître, jardins, bois et prés de réserve et deux domaines exploités chacun avec deux paires de bœufs.

L'affaire est conclue pour 40 000 francs payables en plusieurs fois jusqu'au 5 décembre 1830.

À peine 6 mois plus tard Méric-Cordil, toujours propriétaire sans profession, s'empresse de revendre son bien par devant M^e Pierre Louis Charrière, notaire au Bugue, à Jean Maisonnade fils, négociant domicilié à Libourne. Les biens sont les mêmes et le prix est toujours de 40 000 francs payables selon un échelonnement semblable à la précédente vente. Méric-Cordil avait néanmoins affermé le domaine le 8 juin 1825, de sorte que Maisonnade ne pourra jouir de son bien que le 8 juin 1826.

Une saisie immobilière.

Et voilà que le 2 mai 1842, une vente sur saisie immobilière est annoncée au tribunal de première instance de Bergerac pour le 26 mai de la même année.

Elle fait suite à la saisie de divers immeubles situés sur la commune de Limeuil au préjudice de sieur Jean Maisonnade fils, ancien négociant, demeurant et domicilié à La Péchère. Elle est faite à la requête de M. Henry Dutard, propriétaire sans profession, chevalier de la Légion d'Honneur, demeurant à Fronsac en Gironde.

Mais il s'est avéré, lorsque le sieur Dutard a fait présenter sa saisie au bureau des hypothèques de Bergerac, que ces immeubles avaient déjà été saisis le 23 septembre 1840 au profit de sieur Antoine-Xavier Espinasse, propriétaire sans profession demeurant à Bordeaux.

Le tribunal civil de Bergerac a donc ordonné que la requête de sieur Espinasse et celle de sieur Dutard soient réunies en une seule et sieur Maisonnade a demandé que les fonds situés sur la commune du Bugue et dépendant du domaine de La Péchère soient vendus en un seul lot aux enchères publiques, cumulativement aux autres biens situés sur la commune de Limeuil et faisant l'objet des deux saisies. La mise à prix a été fixée à 15 000 francs.

Le journal des ventes contient une description précise des biens soumis à l'adjudication publique.

L'enclos de La Péchère s'étend sur 22 hectares d'un seul tenant. Il comprend notamment les bâtiments consistant en une maison de maître avec rez-de-chaussée, étage et grenier, des maisons pour les colons, des granges, une écurie, un chai, une cave, des appentis, un four avec fournil et un pigeonnier. Il est précisé que ces bâtiments sont construits en pierre de taille, moellons, pans de bois et torchis et couverts de tuiles plates et creuses.

Cet enclos se compose de terres labourables (19 ha), vignes (4 ha), bois de chênes de haute futaie et châtaigneraie à fruits. Le grand châtaignier subsistant encore actuellement (voir "Lo Chalelh n° 6) est peut être le dernier survivant de cette châtaigneraie. Les terres labourables sont exploitées par Jean Maury en tant que colon tertiaire et les vignes par Jean Combe employé comme jardinier et vigneron.

Le colonat partiaire est un mode d'exploitation ancien dans lequel les récoltes sont partagées entre le propriétaire et le colon selon une proportion convenue ce qui revient à une forme de métayage.

La présence de 4 hectares de vignes, à une époque antérieure à l'invasion du phylloxéra, témoigne de l'importance de cette culture dans la région. Elle est peut être due au fait que Jean Maisonnade, négociant à Libourne, s'intéressait au commerce du vin. N'oublions pas non plus qu'à cette époque la navigation sur la Dordogne pouvait offrir des débouchés sur le Libournais à partir du port de Limeuil. En outre l'inventaire des biens signale la présence de "vaisseaux vinaires". On entendait par là toute la futaille servant au stockage et au transport du vin.

Un autre lot est situé au lieu-dit Les Cabannes, à 500 mètres environ de La Péchère. Ses 23 hectares sont exploités par un colon partiaire nommé Jean Belot disposant d'une maison en pierres et moellons, d'une grange et de parcs à bestiaux.

Sont mentionnés 2 autres lots sur la commune de Limeuil comprenant des taillis et des châtaigneraies pour une superficie de 22 hectares.

Mais le domaine s'étend également sur la commune du Bugue, sur la rive droite de la Vézère, en prolongement des terrains sur Limeuil. Il s'agit essentiellement de prés, de friches à la Granel et au Cingle. Notons qu'une pièce de pré est dénommée "Pré-Pêcherie" qui rappelle la présence d'une pêcherie comme il avait été envisagé lors de l'étude du toponyme de La Péchère.

Signalons que la propriété comprenait également, sur la rive gauche de la Vézère au lieu-dit La Courrège, une pièce de terre labourable contenant 31 ares.

Ces terrains situés sur Le Bugue avaient également été hypothéqués au profit de Camille Tordeix, commissionnaire de roulage à Clermont-Ferrand et Guillaume Maurisset, négociant domicilié à la ville du Château sur l'île d'Oléron.

C'est donc un domaine de plus de 90 hectares qui est soumis à l'audience du tribunal de première instance de l'arrondissement de Bergerac le 26 mai 1842.

Par jugement du 3 janvier 1843 du tribunal de Bergerac, M. Maisonnade est exproprié à la requête de M. Maurisset et l'adjudication est faite à M. et Mme Vilatte moyennant la somme de 55 600 francs.

M. Maisonnade, le négociant, libournais, n'a donc pas fait de bonnes affaires sur le domaine de La Péchère.

Charles Vilatte, capitaine de gendarmerie à Cahors, jouira peu de temps de cet immense domaine sur lequel vivaient trois colons, un jardinier-vigneron et plusieurs domestiques. En effet, La Péchère est à nouveau mise en vente en 1850 par les héritiers Villate.

(À suivre.)

Gérard MARTY



IMAGES D'UN TRIMESTRE PLUVIEUX

Notre région vient de subir un printemps particulièrement pluvieux. Les chutes d'eau du dimanche 25 mai ont été catastrophiques à Cadouin, Siorac et Urval notamment. Ces images de Jacques Saraben témoignent d'une saison difficile pour les récoltes à venir.

SUR VOTRE AGENDA ALLES-SUR-DORDOGNE.

Rappel : Vendredi 18 juillet : conférence sur le **Pèlerinage** par M. Verdon à 20 h 30 à la Salle Obenheim.

Exposition artistique du 19 juillet aux Salveyries.

Nous espérons plus d'artistes que l'an dernier. Un écrivain, accompagné de son illustrateur, présentera ses œuvres.

Le public est attendu à partir de 15 heures.

À 18 h, remises du prix du public et du prix de l'Association puis tirage d'une tombola (1^{er} prix : un tableau offert par un artiste).

La visite est gratuite et le présent bulletin tient lieu d'invitation.

Fête votive : Elle aura lieu le dimanche 3 août.

Soirée occitane : organisée par la Jeunesse Alloise, elle aura lieu le vendredi 3 octobre à 20 h 30 à la Salle Obenheim.

LE BUISSON de CADOUIN.

Estivalivre : le mercredi 8 août sur la place du Marché.

CALÈS.

Fête de vieux métiers : le dimanche 3 août dans le village décoré.

DAGLAN.

L'Association "**Las Bonas Lengas**" organise à la Salle des Fêtes une vente de livres et disques occitans de 10 h à 18 h le dimanche 5 octobre en présence des auteurs.

LO CHALELH

Bulletin de liaison de l'Association **Mémoire et Traditions en Périgord**

Rédaction : Josette et Gérard

MARTY

avec l'aimable participation de bénévoles.

Les Salveyries

24480 ALLES-SUR-DORDOGNE

Téléphone : 05 53 63 31 58

Courriel :

marty.salverio@wanadoo.fr

PRODUCTION de l'Association
"**Mémoire et Traditions en Périgord**" :

"**Lo Chalelh**" abonnement annuel :
(13 €)

LIVRES

"**KG, Prisonnier de guerre**" de
Fernand MARTY (13 €)

"**Souvenirs d'ailleurs**" de Pierre
GÉRARD (10 €)

DVD

"**Si parliam occitan**" scènes de la
vie paysanne en occitan (Sous-
titrées en français) (13 €)

"**Vilatges dau Périgord**"
reportages en occitan sur Meyrals,
Calès et Limeuil (Sous-titrés en
français) (10 €).

"**Brava Dordonha**". Reportages
sur Alles et Paunat (10 €).